

Chers amis sonneurs,

La pandémie et le confinement perturbent toujours la vie des sonneurs et des groupes.

Quand pourrons-nous nous retrouver sereinement ?

Cela n'empêche pas la FTB ainsi que la FITF d'agir, de proposer, d'avancer.

- Nous avançons bien dans l'organisation du stage de Saint Hubert (de 2 au 4 juillet).
- Nous planifions, avec la famille Dumont de Chassart pour 2022 et la commune de Mersch pour 2023 des championnats qui nous feront retrouver les ambiances que nous aimons tant.
- Nous avons conclu un accord avec la FITF pour que la cotisation FTB soit incluse dans la cotisation FITF. Vous payez la cotisation FITF et votre cotisation FTB est payée (la FITF nous rétrocède la cotisation FTB).
- Plusieurs membres de la FTB sont actifs dans les commissions de la FITF et développent des initiatives qui nous intéressent tous :
 - o Vidéos préparatoires au Modules du Brevet
 - o Concours de composition pour les fanfares imposées au Championnat de France et au Championnat de France Dames
 - o Pour célébrer la reconnaissance par l'Unesco, un concours de composition pour une fanfare du style de la Daulne, de la Tilleghem, des Echos de Hautes Bruyères, ... qui sera dédiée à l'Unesco.
 - o Mises en conditions des Juges FITF afin d'améliorer la qualité des jugements
 - o ...

Revenons au stage de Saint Hubert. Quelques moniteurs de qualité ont déjà répondu présents. Le site des Forges se prête merveilleusement bien à l'organisation d'un stage, dans la nature mais proche de Saint Hubert. Nous pensons organiser des « retrouvailles » le dimanche 4 juillet, sous forme d'un « mini-championnat » ou d'un petit festival. Cela nous permettrait d'organiser la présentation des modules du Brevet, voire le Brevet lui-même, et les éventuelles sélections pour le Festival international qui devrait se tenir début septembre (peut-être à Sully).

Soyons concrets ! Nous savons qu'il y a le risque de devoir annuler le stage. Nous ne prendrons aucun risque sanitaire. Nous savons que le confinement risque de nous poser des problèmes. Nous nous organisons en conséquence : nous ne prenons que des engagements conditionnels et ne travaillons qu'avec des partenaires fiables (en particulier Bernard Rutten du Centre de Plein Air).

Donc, s'il vous plaît, si vous souhaitez participer au stage, inscrivez-vous sans attendre. C'est important pour nous aider à tout prévoir, à tout organiser au mieux. Et ne vous inquiétez pas : vous serez intégralement remboursés dans tous les cas de problème Covid !

Cordialement

François de Radzitzky
Président